

**COMMUNIQUE N°7 DU GOUVERNEMENT****Incendie au dépôt d'hydrocarbures de Kaloum (situation à 20H00)****Conakry, le 26 décembre 2023 –**

La Guinée a célébré la fête de Noël sous le signe des prières pour les victimes de l'incendie du dépôt d'hydrocarbures de la Société Guinéenne des Pétroles (SGP).

L'incendie est complètement éteint. Les opérations de refroidissement de tous les segments de l'installation pétrolière se poursuivent. Toutefois, la zone du sinistre reste fermée au public pour des fins d'investigations.

La présence du Chef de l'État sur le site de la tragédie et au chevet des victimes a réconforté les victimes et encouragé les acteurs impliqués dans la gestion de la crise.

Au titre de la situation sanitaire, 454 blessés ont été accueillis dans nos structures depuis la survenue de ce sinistre. Il est dénombré à date 31 personnes hospitalisées et 423 ont regagné leurs familles après avoir bénéficié d'une prise en charge gratuite.

Le nombre de décès est porté à 24 dont 17 dépôts de corps, parmi lesquels 11 demeurent non identifiés.

Les déclarations sur les personnes portées disparues se poursuivent.

Au niveau de la qualité de l'air, les relevés à Kaloum montrent une amélioration des indicateurs, mais le port du masque reste recommandé.

Au titre de l'assistance et du soutien aux victimes, 460 ménages ont déjà bénéficié des kits de vivres et de non-vivres distribués par le Gouvernement. La distribution continue afin de couvrir les 2.141 ménages affectés. Notons à date que 11.074 personnes sont directement impactées par l'incendie.

En raison de la réception de certains produits impropres à la consommation, le Gouvernement invite les généreux donateurs à s'assurer de la bonne qualité des vivres offerts pour éviter d'autres problèmes de santé.

Au titre des dommages matériels, les travaux d'évaluations des bâtiments se poursuivent par les équipes spécialisées. Des chutes d'objets et de plafonds sont constatées dans certains bâtiments relativement éloignés de l'épicentre de l'incendie et font l'objet d'un suivi technique.

Au titre de l'approvisionnement en carburant, le Gouvernement en relation avec les pays voisins, continue à maintenir la desserte des stations-service. Il s'active également à un rétablissement régulier de la distribution en carburant.

Au titre des mesures et recommandations :

- 1) S'abstenir d'offrir des produits périmés ou impropres à la consommation ;



- 2) Rationnaliser la vente de l'essence et du gasoil dans les stations-services sur toute l'étendue du territoire national comme suit :
- 25 litres par véhicule ;
 - 5 litres par moto et tricycle ;
 - Interdiction de servir des bidons.
- 3) Faire la déclaration sur les personnes portées disparues auprès du Centre des Opérations du Haut Commandement de la Gendarmerie Nationale à travers les canaux gratuits ci-après :
- Téléphone : **663 12 52 29** aussi accessible par WhatsApp
 - Numéro vert : **122**, accessible 24h/24
 - Courriel : **hcgncogn@gendarmerienationaleguinee.org**

Les mesures et recommandations consignées dans le communiqué précédent restent en vigueur.

Le Gouvernement remercie les populations pour la solidarité, le calme et le civisme dont elles font preuve dans la gestion de la crise et les invite à la poursuite du respect des consignes.

En cas d'urgence, appelez **gratuitement le 1016**.

Dieu bénisse la Guinée, les Guinéennes et les Guinéens !

Le Gouvernement

